

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction de l'Agriculture et des Territoires  
122,62

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 SEPTEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET**

**OBJET : Modification de l'opération "Millésimes 2020" en raison de la crise sanitaire.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la viticulture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans la perspective de soutenir une filière emblématique de l'économie, du territoire et de l'art de vivre en Provence, notre collectivité avec l'appui des représentants de nos filières viticoles et le soutien technique de la Chambre d'agriculture, organise depuis de nombreuses années une opération de promotion générique des vins des Bouches-du-Rhône, intitulée "Les Millésimes".

Cette manifestation répond à un double objectif stratégique :

- d'une part créer un événement départemental fédérateur au sein d'une profession viticole caractérisée par une grande hétérogénéité de situation,
- d'autre part, encourager la commercialisation des vins du département sur Marseille, encore insuffisamment présents sur ce marché de proximité.

L'ensemble de la filière viticole des Bouches-du-Rhône ayant été tout particulièrement impactée par les conséquences économiques de cette crise, qui a amplifié les difficultés liées à la surtaxe appliquée par les Etats-Unis aux importations de vin français, le maintien des actions collectives de promotion présente un intérêt tout particulier.

La Commission permanente du 13 décembre 2019 a décidé d'allouer à la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône une subvention de 17 000 € (80%) pour l'organisation de l'opération "Millésimes 2020" initialement programmée en mars 2020. Un acompte de 50 % (8500 €) a été versé pour le paiement des frais liés à la préparation de l'événement.

Or en raison de la crise sanitaire, l'édition 2020 de l'opération "Millésimes" a été annulée. C'est pourquoi, dans l'attente de la nouvelle édition prévue dans le courant du 1er trimestre 2021, la Chambre d'agriculture propose un dispositif promotionnel transitoire s'appuyant sur les nouvelles technologies (réseaux sociaux, vidéo en ligne, web série...) permettant de maintenir les liens avec les professionnels du vin, mais également de travailler à destination d'une cible grand public.

Le budget pour ce format dématérialisé de l'édition 2020 est ainsi réparti :

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Conseil et Stratégie</b> (réunion trimestrielle, reporting, bilan)	<b>2 688 €</b>	<b>Participation CD 13</b> (79,30%)	<b>17 000 €</b>
<b>Collecte des infos, organisation des reportages</b>	<b>5 376 €</b>	<b>Participation CA 13</b>	<b>4 440 €</b>
<b>Web serie (6 épisodes)</b>	<b>5 000 €</b>		
<b>Animation des réseaux sociaux</b>	<b>5 376 €</b>		
<b>Relation Presse</b>	<b>3 000 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>21 440 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 440 €</b>

Un avenant à la convention signée le 27 janvier 2020 doit être conclu validant le maintien de la subvention attribuée à la Chambre d'agriculture.

Ce rapport est sans incidence financière.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL